



**ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES TRANSAT
LE 29 AVRIL 2021**

**PRÉSENTATION DE DENIS PÉTRIN
VICE-PRÉSIDENT, FINANCES ET ADMINISTRATION
ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE**

Le discours prononcé fait foi

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2021

PRÉSENTATION DE DENIS PÉTRIN

**Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière
Transat A.T. inc.**

(la version prononcée fait foi)

Merci Jean-Marc

Nous avons présenté les résultats de 2020 en décembre dernier et présenterons ceux du trimestre 2 en juin prochain. Ce matin, mes commentaires porteront sur les financements annoncés.

Depuis le début de la crise, nous avons pris des mesures énergiques afin de préserver nos liquidités.

Nous avons bénéficié de la confiance de nos partenaires d'affaires et des relations que nous avons développées de longue date avec eux.

Pendant la période où nous étions sous la convention d'arrangement avec Air Canada, nous avons mis en place une facilité temporaire nous permettant de nous rendre jusqu'à la conclusion prévisible de la transaction. Nous avons aussi prévu le temps nécessaire à la mise en place d'un financement à long terme au cas où celle-ci ne se réaliserait pas.

Nous sommes heureux aujourd'hui d'annoncer disposer de financements globaux totalisant 820M \$, dont vous avez pu voir les détails dans le communiqué émis ce matin.

Tout d'abord le nouveau financement de 700M \$, entièrement remboursable, provenant du programme de Crédit d'Urgence aux Grands Employeurs du gouvernement du Canada (CUGE).

Il consiste en une première facilité de crédit d'un maximum de 310M \$:

- Non garantie, permettant de rembourser nos clients dont le voyage a dû être annulé du fait de la pandémie dans des conditions soutenables pour l'entreprise; Un communiqué distinct a été émis ce matin afin de préciser les modalités.
- Ce montant est remboursable dans 7 ans et est prêté au taux des obligations du Canada, soit 1,2 % actuellement.

La seconde facilité tirée du programme CUGE est d'un montant de 390M \$:

- En 2 tranches :
 - o Une première, garantie, au montant de 78M \$ (représentant 20 % de la facilité) et portant intérêt au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) majoré de 4,5 % résultant en un taux de 5,1% actuellement.
 - Il s'agit des mêmes termes et conditions que ceux convenus pour le crédit rotatif de 50M \$ auprès de nos banquiers.
 - o La seconde tranche, non garantie, est d'un montant de 312M \$ (représentant les 80 % restants) dont l'échéance est de 5 ans et qui est prêté à un taux de 5 % la première année, augmentant à 8 % la deuxième année, auquel s'ajoute 2 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts les deux premières années. Les tirages sur cette facilité de 390M \$ sont permis sur une période de 18 mois.
 - o Nous avons émis un total de 13M bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de Transat à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action, représentant le cours moyen pondéré des 5 derniers jours;
 - Les bons seront acquis en proportion des tirages sur la facilité non garantie, selon une formule détaillée dans notre communiqué.
 - Leur durée de vie est de 10 ans.
 - La conversion en actions ne pourra excéder 19,9% des actions en circulation après l'émission, l'excédent s'il y a lieu sera payable en argent lors du rachat.
 - En cas de remboursement de l'ensemble de la facilité de 390M \$ au cours de la première année, 50% des bons acquis seront annulés.

En sus des facilités mises à notre disposition par le gouvernement canadien, nous avons aussi repousser l'échéance de nos financements existants représentant 120M \$ à avril 2023 soit :

- Le crédit rotatif de 50M \$ avec la BNC et Scotia.
- Ainsi que la facilité de crédit subordonnée mise à place l'automne dernier pour la portion tirée à ce jour; On parle ici de 70M \$ avec BNC et EDC.
- Les ratios bancaires seront par ailleurs suspendus pour une durée de 18 mois, le temps d'avoir davantage de visibilité.
- Je tiens donc à les remercier pour leur soutien continu.

Ce financement provenant du gouvernement canadien vient avec un certain nombre de conditions, compréhensibles dans les circonstances. Tant que la facilité de 390M \$ demeurera en place :

- Nous ne pourrions pas verser de dividendes ou procéder à des rachats d'actions ;
- La rémunération des haut dirigeants visés ne pourra excéder celle qui a été versée en 2019, avec une limitation d'un million de dollars ;
- Le nombre d'employés actifs devra être maintenu au minimum au niveau d'aujourd'hui ;
- Et comme je le disais, nous nous engageons à rembourser les clients dont le voyage a été annulé du fait de la pandémie et qui en font la demande; Tel que le programme l'exige, nous invitons nos clients à soumettre leurs demandes dès aujourd'hui.

Globalement :

- Compte tenu de la sévérité de la crise, il nous fallait avoir accès à des liquidités pour assurer la continuité de l'entreprise.
- Les échéances des différents financements nous permettront d'avoir davantage de visibilité et de tirer les montants requis.
- Le coût global se situe à 6% au maximum, c'est-à-dire si nous utilisons la totalité du crédit disponible pour le maximum de sa durée, auquel s'ajoute les bons de souscriptions
- Comme le disait Jean-Marc plus tôt, nous disposons à présent de la trésorerie nécessaire pour regarder l'avenir avec sérénité et nous permettant de pouvoir concentrer nos efforts sur la relance et sur notre plan stratégique pour les années à venir, afin de reconstruire une entreprise solide et rentable pour longtemps.
- C'est donc aujourd'hui probablement pour Transat la meilleure journée depuis le début de la pandémie, qui marque le début de la reconstruction. Nous attendons à présent avec impatience que la vaccination et la situation sanitaire permettent la levée des restrictions au voyage pour pouvoir recommencer à accueillir nos clients qui, nous le savons, sont impatients de voyager à nouveau.